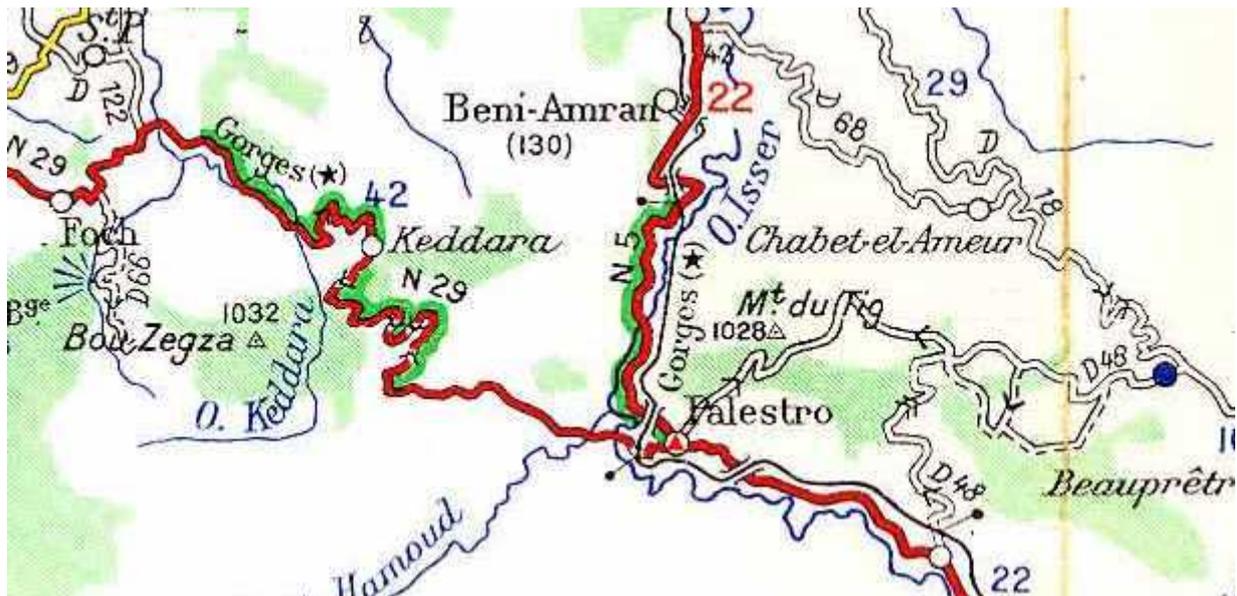


## BENI AMRAN

BENI AMRAN (ou BENI AMRANE), à 123 mètres d'altitude, se trouve à mi-chemin d'ALGER, de TIZI OUZOU et de BOUIRA, à 60 km de distance. Le village est situé au Nord de PALESTRO, distant de 6 kilomètres. Il est traversé par l'oued ISSER, la RN5 et la voie ferrée qui dessert les principales villes de l'Est : BOUIRA, BOUGIE, SETIF, CONSTANTINE, BATNA...etc.



BENI -AMRAN est situé sur un col balayé constamment par les vents

Le massif des KHACHNA occupe une région montagneuse très accidentée, dont l'axe principal, dirigé du Nord au Sud, se rattache à la chaîne des AMMAL ; des sommets culminants, à l'altitude de 630 mètres, divergent des contreforts séparés par de profonds ravins, affluents de l'ISSER à l'Est, et de l'Oued CORSO à l'Ouest. Les crêtes généralement couvertes de broussailles, avec quelques boisements localisés de chênes-verts et chênes-lièges, abritent de nombreux et importants villages, dans lesquels se retrouvent tous les caractères du site et de constructions des villages kabyles des environs de Fort-National, avec leurs vergers d'oliviers superbes et de figuiers, bien entretenus.

### HISTOIRE

BENI AMRAN s'appelait auparavant KHACHNA EL DJEBEL ou « KHACHNA de la montagne ».



Préhistoire et Antiquité

À 5 kilomètres de PALESTRO, se trouve une grotte occupée à l'époque préhistorique et où plusieurs outils ont été retrouvés durant l'époque française. Le nom pendant l'époque romaine de la région était *Zazzi*, puis celui de *Beni Hinni*



Présence turque  1515-1830 Berbérie

**BENI-AMRAN** faisait partie de la tribu du douar KHACHNA au temps des Turcs.

Présence française  1830-1962

En 1838, l'émir ABD-EL-KADER débarqua dans la région et installa sa « *zmala* » (cour itinérante) au niveau des AÏT HINI, à proximité du pont dit de BEN-HINI (Quantrate el-Turk). Il avait fait une « emplette » dans les villages avoisinants (Tamarkaunit, Aït Ziane, Arkoub, Bellemou) habités jadis par les *Kouloughlis*. À noter que les habitants de la région surnommés « *zouatnas* » (Les huiliers), eu égard à l'importance de leurs oliveraies, ont prêté allégeance à l'émir ABD-EL-KADER. D'où la venue de ce dernier pour prélever « *la zakate* » (3<sup>e</sup> précepte de l'Islam, consistant en des offrandes annuelles faites par chaque famille aisée et destinées aux nécessiteux et au renflouement des caisses de l'État.)

Quand ce dernier rendit les armes en 1847, il ne restait plus que la résistance kabyle à surmonter.

Les Kabyles ou Berbères sont les habitants primitifs du pays; ils descendent des anciens Gétules et des Libyens ; ils ne parlent pas arabe. Leur langue est l'idiome choviah, chillah ou berbère, qui est répandu depuis l'Atlas jusqu'à l'Oasis de SYWAH. Ils ont le teint rouge ou noirâtre, la taille haute et svelte, le corps grêle et maigre.

C'est un peuple guerrier et brave. Retirés dans les montagnes et divisés en un grand nombre de tribus qui, toutes, ont leur chef particulier, ils se font gloire de ne jamais s'allier avec les autres nations. Les Kabyles ont un esprit industrieux; ils réussissent à fabriquer eux-mêmes des fusils, médiocres il est vrai, mais qui servent à leur défense.

1870 : Troisième République. L'Algérie ne dépend plus du ministère des Colonies mais de celui de l'Intérieur. Elle est divisée en trois départements.



*Mohammed Ben Hadj Ahmed MOKRANI (1815/1871)*



*Lalla Fatma N'SOUMER (1830/1863)*

Ces transformations entraînent des troubles graves qui culminèrent en mars-juillet 1871 avec la révolte du cheikh MOKRANI. Elle fut promptement réprimée et des terres confisquées furent distribuées aux colons, alors que la centralisation jacobine triomphante s'appliquait à un pays bien différent de la France métropolitaine. Jules FERRY lui-même en convenait en 1892, en constatant dans le rapport d'une commission sénatoriale :

*« ...Que les lois françaises n'ont point la vertu magique de franciser tous les rivages sur lesquels on les importe, que les milieux sociaux résistent et se défendent et qu'il faut en tout pays que le présent compte grandement avec le passé... Il n'est peut-être pas une seule de nos institutions, une seule de nos lois du continent qui puisse sans des modifications profondes s'accommoder aux 270 000 Français, aux 218 000 étrangers, aux 3 267 000 indigènes qui peuplent notre Empire algérien... »*



*Jules FERRY (1832/1893)*

Après avoir lutté le plus énergiquement contre les armes et la pression françaises les Kabyles virent leur région pénétrée par la colonisation. Le long de leurs vallées fertiles, se créèrent de nombreux villages où vinrent se réfugier d'autres vaincus, les Alsaciens-Lorrains.

Avant l'insurrection de 1871, quelques groupes de colons s'étaient installés dans le pays Kabyle : en 1844, sur la côte, à DELLYS, en 1858, à FORT NAPOLEON (FORT NATIONAL), à TIZI OUZOU et DRA-EL-MIZAN ; en 1860 à REBEVAL, en 1869 à PALESTRO. Il fallut tout reprendre après 1871.

Dans la vallée de l'ISSER furent alors créés : en 1871, BORDJ MENAIEL, en 1872, ZAATRA, BLAD GUITOUN, ISSERVILLE, BELLE FONTAINE, PALESTRO et **BENI AMRAN**.



1873 : Le rapport des Ingénieurs des Ponts et Chaussées est établi le 29 octobre.

Le centre est prévu au Col des BENI AMRAN et les Ponts et chaussées sont sollicités pour l'établissement d'un projet d'installation.

Ce centre prévu à l'origine pour 12 feux (*ndlr* : foyers) sera étendu à 18 feux.

Mais en même temps on supprime la construction du lavoir couvert, trop cher et pas absolument indispensable pour un petit village comme BENI AMRAN, d'après l'Ingénieur en chef : « *Les ménagères de la localité y suppléeront au moyen de planches et de baquets comme cela se pratique dans nombre d'endroits* ».

Il a été décidé que les travaux de terrassement et de maçonnerie seraient dissociés des travaux pour la conduite d'eau.

1874 : Le centre BENI AMRAN, crée le 14 février, est traversé par la route nationale 5, d'Alger à Constantine. Il est situé à 3 km de SOUK-EL-HAAD et à 7 km de PALESTRO, chef-lieu de la commune mixte de laquelle dépend BENI AMRAN, desservi par le chemin de fer de l'Est Algérien. Ce centre dépend de la commune mixte de PALESTRO.

Sa superficie est de 788 hectares 74 ares 70 centiares répartis en :

-Surface concédée : 518 ha 82 a 50 ca ;

-Communaux de parcours : 77 ha 48 a 40 ca ;

-Domaine public : 71 ha 73 a 50 ca.

Neuf fermes lui étaient rattachées : quatre à AÏN'SARA créée en 1877, et cinq aux OULED MEDJKANE créée en 1878.



Le 3 juillet 1942, en présence du Gouverneur général CHATEL, la mairie de BENI-AMRAN.

**Le site de Madame Michèle SEMPERE, dont je me réfère, est très précis sur BENI AMRAN. Je vous invite à le consulter :**

<http://www.sempere.info/BeniAmran/page-60-beni%20amran.html#situation>

1874 suite : Par décision du 17 janvier, le Gouverneur Général approuve les travaux avec la modification introduite par l'Ingénieur en chef. Le Gouverneur approuve en outre la soumission souscrite par Monsieur MESTAYER pour les installations spéciales de la conduite d'eau.

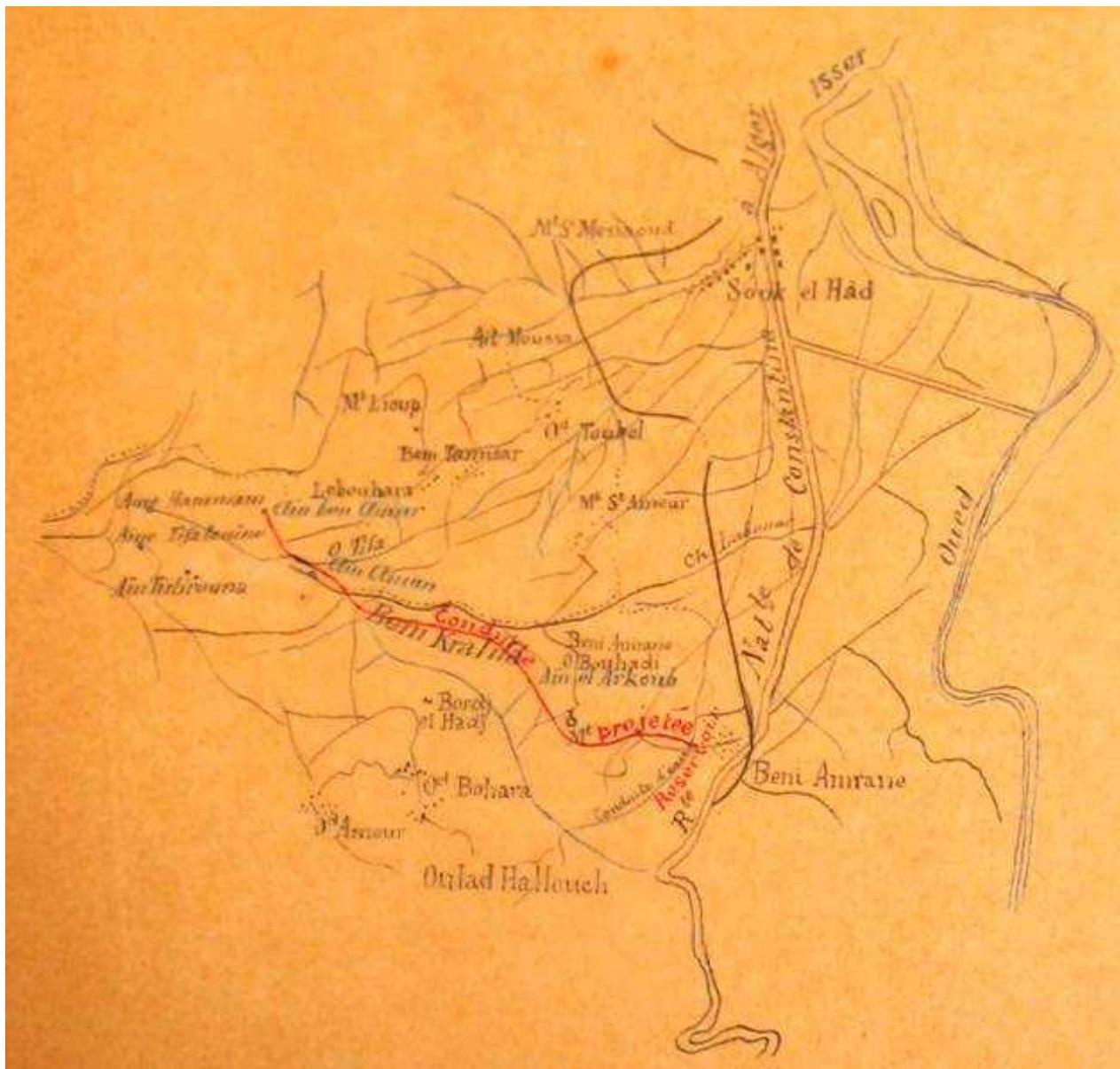
Le nouveau projet est établi pour 18 feux, sans lavoir :

1/Conduite d'eau, terrassement, achat et pose de tuyaux = 8 000,00 francs.

2/Chemin d'accès, rues, boulevards, etc... = 11 439, 24 francs,

3/Fontaine, abreuvoir, regards = 2 312, 33 francs,

Somme à valoir pour frais imprévus = 2 248, 43 francs - TOTAL = 24 000,00 Francs.



Les premiers colons s'installent dans leurs lots :

Lots à bâtir

- 01/ROTHAN Joseph
- 02/AUDRA Félicien
- 03/STOLZ Joseph
- 04/SAUZET Joseph
- 05/MICHEL J. François
- 06/BLACHERE Ferdinand
- 07/REIN
- 08/FOURNIER Auguste
- 09/ALLGEYER Charles
- 10/DAUVERGNE
- 11/PASCALIN Vincent
- 12/ROIRE Joseph
- 13/MAYSONNASSE Laurent

Lots de campagne

- FOURNIER Auguste
- ROIRE Joseph
- PASCALIN Vincent
- SAUZET Joseph
- GUERIGNAN Joseph
- Réserve de la Fontaine**
- ALLGEYER Charles AUDRA Félicien
- STOLZ Joseph
- REIN
- SERVANTON Fortuné
- AUDRA Félicien
- STOLZ Joseph
- GRANIER Joseph

|                                   |                                   |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| 14/REIN Ignace (père)             | EL MADHANI Mohammed               |
| 15/VINAY Augustin                 | REIN Ignace                       |
| 16/GRANIER Joseph                 | VINAY Augustin                    |
| 17/GUERIGNAN Joseph               | ROTHAN Joseph                     |
| 18/SERVANTON Fortuné              |                                   |
| 19/WITTOS                         | MICHEL Jean-François              |
| 19 bis/                           | <b>Réserve Maison Cantonale</b>   |
| 20/VINAY Augustin                 | BLACHERE Ferdinand                |
| 21/                               | REIN Ignace                       |
| 21 bis/                           | <b>Réserve autour du puits</b>    |
| 22/                               |                                   |
| 23/                               | DAUVERNE Louis - PASCALIN Vincent |
| 24/                               | SAUZET Joseph                     |
| 25/                               | GRANIER Joseph                    |
| 26/                               | STOLZ Joseph                      |
| 27/                               | GUERIGNAN Joseph                  |
| 28/                               | AUDRA Félicien                    |
| 29/                               | ROTHAN Joseph                     |
| 30/                               | SERVANTON Fortuné                 |
| 31/                               | BLACHERE Ferdinand                |
| 32/                               | MICHEL Jean-François              |
| 33/                               | VINAY Augustin                    |
| 34/                               |                                   |
| 35/                               | ALLGEYER Charles                  |
| 36/                               | MAYSONNASSE Laurent               |
| 37/                               | REIN                              |
| 38/                               | <b>Communal</b>                   |
| 39/                               | MAYSONNASSE Laurent               |
| 40/                               | <b>Cimetière arabe</b>            |
| 41/                               | <b>Réserve de la Fontaine</b>     |
| 42/                               | PASCALIN Vincent                  |
| 43/                               | DAUVERNE Louis                    |
| 44/                               | ROTHAN Joseph                     |
| 45/                               | STOLZ Joseph                      |
| 46/                               | <b>Cimetière arabe</b>            |
| 47/                               | ALLGEYER Charles                  |
| 48/                               | <b>Réserve de la Fontaine</b>     |
| 49/                               | REIN                              |
| 50/                               | SERVANTON Fortuné                 |
| 51/                               | <b>Réserve de la Fontaine</b>     |
| 52/                               | SAUZET Joseph                     |
| 53/ <b>Dotation de l'école</b>    | FOURNIER Auguste                  |
| 54/                               | GRANIER Joseph - REIN Ignace      |
| 55/ <b>Dotation du presbytère</b> | MAROTTE CASTELLET Eugène          |
| 56/                               | <b>Cimetière arabe</b>            |
| 57/                               | <b>Cimetière européen</b>         |
| 58/                               | DAUVERNE Louis                    |
| 59/                               | REIN Ignace                       |
| 60/                               | GUERIGNAN Joseph                  |
| 61/                               | <b>Réserve de la Fontaine</b>     |
| 62/                               | PASCALIN Vincent                  |
| 63/                               |                                   |
| 64/                               | <b>Cimetière arabe</b>            |
| 65/                               | ROIRE Joseph                      |
| 65 bis/                           | <b>Réserve autour du puits</b>    |
| 66/                               | DAUVERNE Louis                    |
| 67/                               |                                   |
| 68/                               | MICHEL Jean-François              |
| 69/                               | ROIRE Joseph                      |
| 70/                               | BLACHERE Ferdinand                |
| 71/                               | FOURNIER Auguste                  |
| 72/                               | VINAY Augustin                    |
| 73/                               | GUERIGNAN Joseph                  |
| 74/                               | ROTHAN Joseph                     |
| 75/                               | GRANIER Joseph                    |
| 76/                               | MAYSONNASSE Laurent               |
| 76 bis/                           | <b>Cimetière arabe</b>            |
| 77/                               | <b>Emplacement des meules</b>     |
| 78/                               | SERVANTON Fortuné                 |
| 79/                               | MAYSONNASSE Laurent               |
| 80/                               | REIN                              |
| 81/                               | BLACHERE Ferdinand                |

81 bis/

**Réserve de la Fontaine**

82/

MICHEL Jean-François

83/

ROIRE Joseph

84/

SAUZET Joseph

85/

AUDRA Félicien

86/

ALLGEYER Charles

87/

FOURNIER Auguste

88/

**Réserve Maison Cantonale**

**D'où viennent-ils :**

Il y a une immigration issue de la Drôme et des Alsaciens-Lorrains principalement.

Leurs installations n'est pas aisée comme le démontre le triste cas de Monsieur Charles ALLGEYER qui a obtenu la concession n°9. Il décède le 23 août 1877 alors qu'il se rendait à pied à PALESTRO et « *est tombé sur la grande route de ce dernier village d'un coup d'une insolation foudroyante* ». La chaleur est en effet très intense à PALESTRO depuis quelques jours : la température à l'ombre indique une moyenne de 38° et au soleil plus de 50°.

Sa veuve n'est pas en mesure de payer son enterrement....

ALLGEYER (Alsacien-Lorrain mais présent en Algérie depuis 1857) -AUDRA (Drôme) - BLACHERE (Ardèche) - DAUVERGNE (né en Algérie)- FOURNIER (Drôme) - GRANIER (Drôme) - GUERIGNAN (Drôme) - KLEIN (Alsacien-Lorrain) - MAROTTE-CASTELET (né en Algérie) -MAYSONASSE (Vaucluse mais résidait dans la Drôme depuis plus de 20 ans) - MICHEL (résidant à Alger) - PASCALIN (Drôme) - REIN (Alsacien-Lorrain) - ROIRE (Nord) - ROTHAN (Alsacien-Lorrain) - SAUZET (Drôme) - SERVANTON (Vaucluse mais domicilié dans la Drôme) - STOLZ (Alsacien-Lorrain) - VINAY (Drôme) - WITTOS (Algérie) -

1877 : Au recensement de cette année on relevait la présence de 177 colons. Ils seront, à celui de 1897 : 421.

La commission municipale de PALESTRO, en date du 14 janvier, émet le vœu qu'une école soit construite au col des BENI-AMRAN.

Le Préfet d'Alger demande aux services des Ponts et Chaussées d'élaborer un projet. Celui-ci est adressé à l'Administrateur dès le 7 mars.

1878 : Les concessions ont une superficie moyenne de 29 ha, de 9 ha pour les quatre fermes à AÏN'SARA et 7 ha pour les cinq fermes à OULED MEDJKANE.



## COMMUNE MIXTE PALESTRO

Au récapitulatif de l'année 1884 = 33 606 habitants dont 430 français – Superficie 67 489 hectares.

**BENI AMRAN**, centre : 173 habitants dont 138 Français – Superficie 1 225 hectares,  
AIN N'SARA, hameau : inclus dans BENI AMRANE,  
AMMAL, douar : 2 160 habitants – Superficie 4 249 ha,  
BEN AROUN, centre : 117 habitants dont 110 Français – Superficie 1 240 ha,  
BENI BEL HASSEN, tribu : 3 114 habitants – Superficie 3 766 ha,  
BENI KHALFOUN, tribu : 4 759 habitants – Superficie 6 805 habitants,  
BENI MANED, tribu : 1 117 habitants – Superficie 2 125 ha,  
BOUKERAM, douar : 2 408 habitants – Superficie 6 575ha,  
B.DERBALA, douar : 3 163habitants – Superficie 4 808 ha,  
GUERROUMA, douar : 4 587 habitants dont 5 Français – Superficie 11 298 ha,  
HARCHAOUA, tribu : 1 831 habitants – Superficie 2 297 ha,  
KHACHNA EL DJEBEL, douar : 3 535 habitants – Superficie 4 779 ha,  
OULED MEDJKAN, douar et partie EL GUIOUS : 850 habitants – Superficie 2 091 ha,  
SENADJA, tribu : 5 579 habitants – Superficie 11 950 ha,  
THIERS, centre : 185 habitants dont 177 Français – Superficie 1 475 ha,



*La commune de BENI-AMRAN dispose d'un verger plus de 20.000 oliviers, dont la production peut atteindre des pics de 500.000 tonnes d'olives, et 120.000 litres d'huile d'olive de haute qualité.*

Bien qu'aucune subvention n'ait été prévue au budget de 1877 pour la construction de l'école et du logement de l'instituteur, le 19 avril, une adjudication est lancée pour l'exécution des travaux. Le projet s'élève à 11 500 francs : 5 400 F pour l'école, 6 100 F pour le logement de l'instituteur. Dès cette année 26 enfants sont en âge de suivre les cours primaires.



1880 : BENI AMRAN a vu arriver ses premiers colons français, des paysans venus de la Drôme dans le sud de la France. Ces colons se sont lancés dans la culture des oliviers déjà existante, et celle de la vigne qu'ils ont introduites.

Peu à peu la vie s'installe aux BENI-AMRAN.

1884 : En octobre, les travaux sont terminés et l'école provisoire fonctionne.

1886 : L'école bâtie sur un terrain mouvant s'écroule.

Entre 1890 et 1891, la commune ouvre un chemin vicinal pour desservir les fermes d'AÏN N'SARA et l'oued MEDJEKAN. Ce chemin est d'une longueur de 8 kilomètres et il a été nécessaire de construire un pont pour franchir l'ISSER.



*Pont ferroviaire à BENI-AMRAN*

1892 : Le 24 août, la Commune Mixte de PALESTRO fait une demande de subvention de 5 200 francs pour la construction d'une Mairie à BENI-AMRAN. L'Administrateur de PALESTRO motive sa demande : « *BENI-AMRAN est dépourvu de Mairie, d'Eglise et de Presbytère ; on peut à la rigueur se passer pour le moment des bâtiments affectés au culte, mais ce qui est indispensable d'édifier dans ce centre, c'est une maisonnette pour servir de Mairie, dépôt d'outillage de prestations et de pompe à incendie...* ».

Mais le service des Ponts et Chaussées estime que d'une part la dépense peut être réduite à 4 500 francs, mais que d'autre part, la population de BENI AMRAN n'est pas suffisamment importante (130 habitants) pour justifier la construction d'une mairie.

1893 : Le 4 janvier, le Préfet d'Alger, suivi par le Gouverneur Général sur l'avis de l'Ingénieur en chef, refuse la subvention.

Compte tenu de nouveaux arguments présentés par l'Administrateur, le Gouverneur Général annule sa décision de refus et accepte, le 7 août, de mettre à charge du budget de la colonisation la dépense pour la construction d'une mairie à BENI-AMRAN.

1894 : Après de nombreuses péripéties les travaux sont achevés, mais...

1896 : ...en janvier elle n'a toujours pas été remise à la commune. De plus cette construction est déjà dans un état de délabrement tel, que des travaux de réfection doivent être faits. La mairie a été construite sur un sol argileux, qui semble être courant à BENI-AMRAN.

D'après le rapport de l'Ingénieur, en date du 15 juillet, la mairie n'est pas la seule touchée par l'état du terrain : « *...Il faut dire en effet que le village entier est bâti sur un très mauvais terrain, et que toutes les maisons sauf exception, ont éprouvé des tassements et sont lézardées d'une manière quelquefois grave. La station de chemin de fer va être démolie et remplacée par une construction à bail. Les bâtiments scolaires ont déjà été construits deux fois...* »

Après une description de tous les travaux, l'Ingénieur en rajoute un peu pour demander que la somme soit augmentée. Le Préfet s'inquiète de ces malfaçons, dues peut être à un fort rabais, et en fait supporter la responsabilité aux Ponts et Chaussées qui n'ont pas fait assez de sondages avant d'exécuter les travaux.

L'Inspecteur Général prend la décision finale ; la mairie ne sera pas remise à la commune de BENI-AMRAN, mais dès les premiers travaux à effectuer il faudra les faire sur les fonds de la colonisation.



**PROBLEME DE L'EAU** : <http://www.sempere.info/BeniAmran/page-60-beni%20amran.html#situation>

Dès la création du hameau au col des BENI AMRAN, la question de l'alimentation en eau potable de ce centre s'est posée.

1873 : Octobre, les Ponts et Chaussées recommandent l'amenée au village de l'AÏN MERAGUA, source donnant une eau excellente et débitant 11,48 L/mn à l'étiage, ce qui devrait suffire amplement aux besoins d'un hameau et au service double de l'abreuvoir.

Les sources abondent dans le voisinage mais toutes ne sont pas également appréciées comme qualité par les indigènes, et le plus grand nombre sont peu riches. Le choix est porté sur ces quatre sources : AÏN HAMMAM - AÏN TIFALOUINE - AÏN TISLIROUNA - AÏN EL ARKOUB

La conduite d'eau construite lors de la création de BENI-AMRAN, qui donnait 4 L/mn, s'est asséchée et n'en produit plus qu'un litre en 3 minutes ; ce qui est tout à fait insuffisant.

La commune fait donc faire des recherches et une nappe souterraine est découverte, pouvant donner 5 L/mn. Une première subvention de 5 000 francs a été accordée.

Fin 1892, le projet d'aménagement des eaux est mis en adjudication. Mais malgré le fait que les ouvriers aient commencé les travaux, la deuxième subvention de 3 000 francs demandée n'est pas encore versée...

1895 : 4 avril, un Rapport des Ponts et Chaussées est à nouveau sollicité : « Lors de la création du centre de BENI-AMRAN, trois sources alimentaient le village, leur débit était supérieur à 11 L/mn, mais quelques années plus tard les jaugeages faits à l'étiage n'accusaient comme aujourd'hui qu'un débit compris entre 4 et 5 litres, dans ces conditions l'adduction de la source proposée par l'Administrateur de la Commune Mixte de PALESTRO est justifiée, et nous sommes d'avis qu'en cette occasion l'Etat vienne en aide à la Commune en lui accordant l'indemnité de 700 francs pour la mise à exécution de ce travail ».

Le projet présenté par les Ponts et Chaussées est intéressant puisqu'il permettrait de capter les eaux de la source d'AIN TSAR, qui débite 5 m<sup>3</sup> par jour. Cette source se trouve sur le douar KHACHNA, à 4 km de BENI-AMRAN, et donc sur le territoire même de la Commune Mixte de PALESTRO.

La commission préconise d'effectuer des travaux sur des sources à capter sur le territoire de SOUK-EL-HÂAD.



*Barrage de BENI-AMRAN*

*Construit en 1987 il fut achevé en 1990 (Hauteur 15 m - Longueur 68 m - Surface du réservoir 1 ha, 5a - Volume 13 millions de m<sup>3</sup>.)*

**1896 :** Pendant ces tergiversations la situation de BENI-AMRAN devient de plus en plus critique ; et la commission municipale dans son rapport de Juin, note : « La seule fontaine qui sert à l'alimentation d'abreuvoirs et de lavoirs publics ne donne plus qu'un litre  $\frac{1}{2}$  à la minute. Cette quantité déjà très réduite diminue tous les jours et nous pouvons tout à fait prévoir que, sous peu, ce village n'aura plus une goutte d'eau.

Que vont devenir les 113 habitants, ainsi que leurs troupeaux ? Nous nous le demandons avec la plus grande inquiétude. Les gens commencent à se disputer les gouttes d'eau dont ils ont besoin : des discussions s'élèvent entre les habitants entre eux et l'administration locale. Cette situation n'est plus tenable...

**1897 :** Le Gouverneur Général demande, par mesure de sécurité, que les Ponts et Chaussées exécutent des travaux de captage des sources pendant le printemps et l'été et communiquent leur résultat auprès du Préfet. De plus la commune devra solliciter la concession des eaux de deux sources, et l'arrêté de concession des quatre autres sources

**1898 :** Les jaugeages sont donc faits et donnent, le 19 juin, avant l'exécution des travaux de captage un débit de 43 L/mn, à savoir :

1/ Grande source AÏN BOU AMAR = 25 L/mn,

2/ Petite source AÏN BOU AMAR = 8 L/mn,

3/ AÏN AMAN = 10 L/mn.

Fin septembre le débit est de 111,15 L/mn, malgré un printemps et un été particulièrement sec.

Afin de trancher ce problème, deux enquêtes sont ordonnées :

-L'une ouverte à la Mairie de PALESTRO, du 1<sup>er</sup> au 16 mai,

-L'autre à SOUK EL HAAD, du 5 au 20 septembre.

**1899 :** 17 Avril, la demande formulée par la Commune mixte de PALESTRO en vue d'obtenir la concession des sources AÏN BOU AMAR et AÏN AMAN pour l'alimentation en eau potable du centre de BENI-AMRAN est soumise à l'examen du Conseil de Gouvernement.

**1901 :** Par lettre du 5 juin, le Préfet concède la jouissance des eaux d'AÏN BOU AMAR et d'AÏN MEDIMACHEN à BENI AMRAN

Après des débuts difficiles, de nombreuses familles abandonnèrent leur concession ou les revendirent et, en 1940, il ne restait plus qu'une dizaine de familles vivant de la culture de l'olivier et de celle de la vigne. Deux

huileries, les seules industries du village, créaient quelques emplois. Environ 80 européens, qui dépendaient de la Commune Mixte de PALESTRO et, à leur tête un adjoint spécial, vivaient dans ce village.



1942 : BENI-AMRAN, avait une importante section de la Ligue Française Combattante, 70 membres, présidée par l'adjoint spécial Monsieur BROSSARD, agriculteur propriétaire de l'une des huileries.



*Huilerie de BENI-AMRAN*

Début 1942, la section de la Ligue Française Combattante de BENI-AMRAN adresse une lettre au maréchal PETAIN lui demandant de débaptiser leur village pour l'appeler MARECHAL PETAIN.



En Février 1942, le Gouverneur Général de l'Algérie adresse à l'adjoint spécial la lettre suivante: « le Maréchal de France, chef de l'Etat vient de m'aviser qu'il a décidé d'accorder l'autorisation nécessaire pour que le nom de MARECHAL PETAIN soit accordé à votre centre.... »

« ....Le chef de l'Etat me charge de vous adresser ses remerciements et de vous prier de bien vouloir les transmettre à la population que vous représentez ».

Le changement de nom se fit en grande pompe. Les enfants des écoles des environs, de MENERVILLE à PALESTRO, furent conviés. Ils défilèrent dans la rue principale du village et chantèrent devant le monument aux Morts "Maréchal Nous Voilà". Ils en gardèrent tous un unique souvenir: le repas ou ils furent ensuite conviés... en ces temps de vaches maigres...

Dès l'annonce du débarquement des alliés, le 8 novembre 1942, les inconditionnels du maréchal s'empressèrent de remettre en place les panneaux à l'ancien nom.

1956 : BENI AMRAN est érigé en Commune de Plein Exercice par arrêté du 30 novembre (avec le douar KHACHNA de la Commune Mixte de PALESTRO) dans le département de Grande-Kabylie de TIZOU-OUZOU.



#### ETAT CIVIL à BENI AMRAN :

#### Quelques noms relevés avant 1905

Naissances :

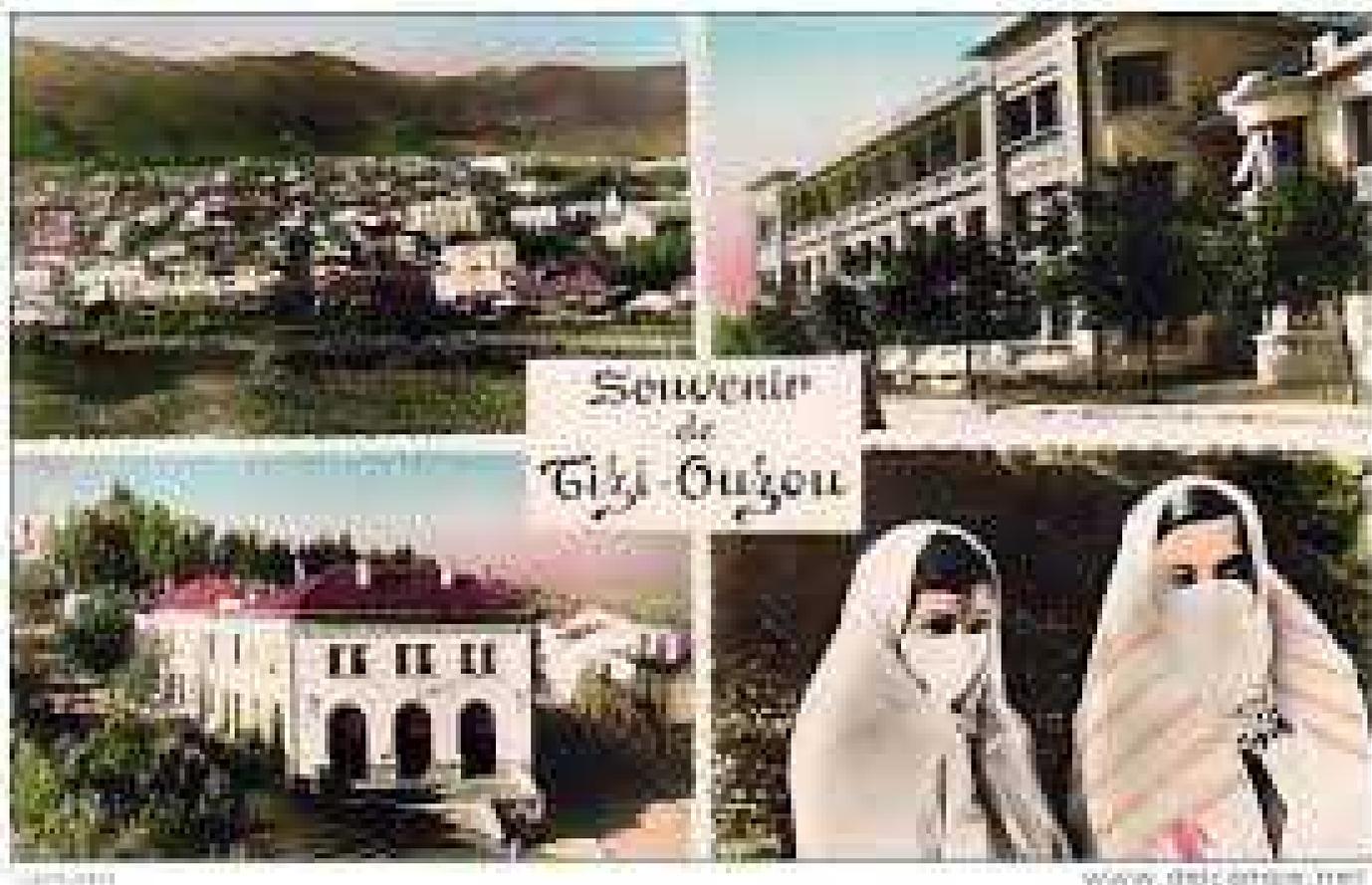
(1901) AUDINET Mary-(1904) BELLEGARDE Mireille -(1895) BINGUES-MAURI Thérèse -(1882) BROSSARD Louis -(1885) BROSSARD Victor -(1887) CHEVALIER Léon -(1892) CLUZEAU Charles -(1890) CLUZEAU J. Baptiste -(1882) COLIN Emilie -(1883) COLIN Marie -(1890) COPONET Auguste -(1894) DURAND Hélène -(1899) DURAND Marcel -(1896) DURAND Marthe -(1891) FOURNIER Suzanne -(1885) GALLIOT Augustine -(1894) GALLIOT Edmond -(1887) GALLIOT Eugénie -(1883) GALLIOT Marie -(1888) GALLIOT Victor -(1889) GRANIER Augustine -(1898) MARTEL Berthe -(1899) MARTEL Emile -(1883) MICHEL Marie -(1890) MICHEL Paul -(1897) MOLL Catherine -(1896) MOLL Françoise -(1901) NUZARNOPE Louis/SERVANTON Marie -(1897) PARIS Lucien -(1884) PASCALIN Anathalie -(1893) PEGLION René -(1882) PERES Marie -(1882) PERES Vincent -(1894) POLIDORI Jeanne -(1903) POLVERELLI J. Pierre -(1891) REIN Joseph -(1889) REIN Marie -(1888) ROTHAN Emile -(1885) ROTHAN Eugénie -(1895) ROTHAN Paul -(1882) ROTHAN Rosalie -(1899) SANTAMARIA Emilio -(1882) SAUZET Blanche -(1884) SAUZET Léopold -(1888) SERVANTON Ferdinand -(1898) TEYSSEIRE Henri -(1894) TEYSSEIRE Yvonne -(1883) VILON Marie -(1884) WEBER Anna -

Mariages :

(1887) CASTELET Cyprien/WEBER Marie -(1889) CLUZEAU J. Baptiste/SAUZET Marie -(1897) COLL Jacques/MAYOR Maria -(1896) COPONET Marie/MORAGUES Isabelle -(1892) GALLIOT Auguste/REIN Marie -(1896) MARTIN Paul/PEGLION Mathilde -(1888) PEZET Michel/BAUHARDT M. Louise -(1903) POLVERELLI Jean/SAUZET Marie -(1902) ROUCHER Léon/SAUZET Alice -(1893) TEYSSEIRE Jules/SAUZET Béatrix -

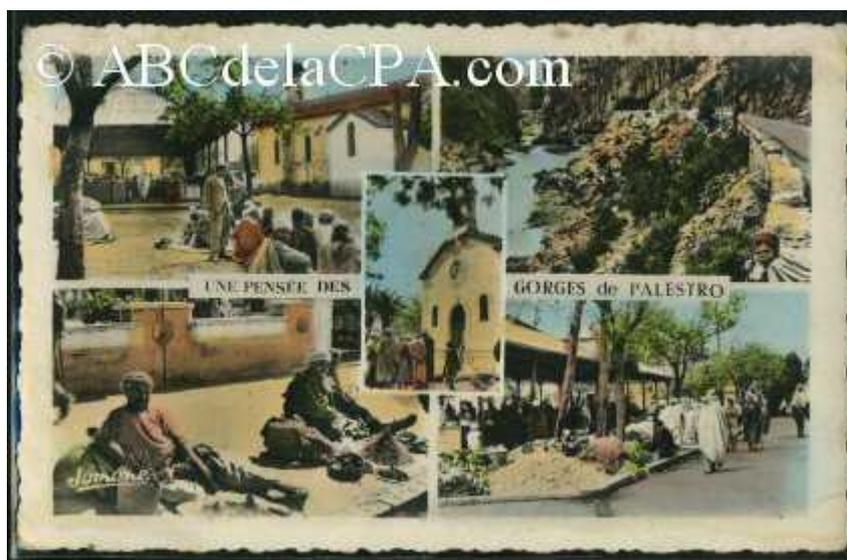
#### DEPARTEMENT

Le département de TIZI OUZOU fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962 avec l'index 9 L.



Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de TIZI OUZOU fut une sous-préfecture du département d'ALGER, et ce jusqu'au 28 juin 1956. À cette date ledit département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

L'ancien département d'ALGER fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements de plein droit. Le département de TIZI-OUZOU fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 5 806 km<sup>2</sup> sur laquelle résidaient 800 892 habitants et possédait six sous-préfectures, AZAZGA, BORDJ MENAIEL, BOUIRA, DRAA EL MIZAN, FORT-NATIONAL et **PALESTRO**.



L'Arrondissement de PALESTRO comprenait 7 localités : BEAUPRETRE - **BENI AMRAN** - BOUDERBALA - GUERROUMA - LAPERRINE - PALESTRO - THIERS



A BENI-AMRAN il y avait une Section Administrative Spécialisée (1956/1962)



## MONUMENT AUX MORTS

Le relevé n° 54661, de la Commune Mixte de PALESTRO mentionne **194 noms de soldats « Morts pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :



**Aucun n'est natif de BENI AMRAN**

■ **ABD EN NEBI** Ben Mérouane (1914) - **ABDELKADER** Karabadji (1919) - **ADJOUJ** Mohamed (1914) - **AILLAUD** Henri (1917) - **AILLAUD** Vital (1919) - **ALEM** Saïd (1916) - **ALIOUAT** Ahmed (1914) - **ALLACHE** Amar (1914) - **ALLALI** Mohamed (1915) - **ALLICHE** Saïd (1916) - **AMALOU** Hacène (1917) - **AMARA** Ali (1919) - **AMMI** Lounas (1918) - **ANDJECHAIRI** Bellili (1918) - **ANDJECHAIRI** Mohamed (1916) - **AZZI** Belkacem (1915) - **AZZOUNE** Rabah (1918) - **BACHI** Ali (1915) - **BAHA** Slimane (1916) - **BARKI** Mohammed (1918) - **BARKI** Mohammed Ben Mohammed (1914) - **BECKER** Claude (1914) - **BEDJAOUI** Aïssa (1915) -

BELGACEM Bouzid (1918) - BELKADEN Mennad (1916) - BELLIL Slimane (1914) - BENAÏDA Ali (1918) - BENNAÏ Saïd (1918) - BÉRENGUER Vincent (1916) - BERREZOUK Ali (1918) - BETTAYEB Slimane (1916) - BOSSON Gaston (1915) - BOUALAM Ali (1914) - BOUCHAINA Mohamed (1914) - BOUCHELAGHEM Ali (1918) - BOUCHIBANE Mohamed (1919) - BOUCHOU Mohamed (1918) - BOUDJEDAR Saïd (1916) - BOUDJERIBA Saïd (1917) - BOUDRAD Aoumeur (1916) - BOUGHERARA Ammar (1918) - BOUHADI Asmar (1919) - BOUHEDJA Amar (1918) - BOUKHEDOUNE Anouar (1918) - BOUKHRISSA Ahmed (1916) - BOUKROU Ahmed (1919) - BOULAND Eloy (1915) - BOUMECHAT Mohamed (1916) - BOURADA Ahmed (1916) - BOURCIER Henri (1917) - BOURELLY Auguste (1917) - BOURENANE Aïssa (1917) - BOUTELDJA Ameur (1914) - BOUTRIG Amar (1918) - BRACHE Saïd (1916) - BRIK Kaddour (1918) - CHAYA Mohamed (1918) - CHAYANNI Mohamed (1914) - CHEIKH Mohammed (1916) - CHENNANE Ahmed (1915) - CHIHEB Ameur (1916) - CHOUDAR Salem (1918) - DAFAL Mohammed (1919) - DAHMAIN Bouzid (1915) - DAHMANI Dahmane (1918) - DAHMANI Omar (1918) - DEHBI Ali (1918) - DERMOUCHE Abdallah (1918) - DERRAR Ameur (1917) - DERROUAZ Moussa (1917) - DJEBRI Ahmed (1918) - DJEMA Ameur (1914) - DJERAI Mohammed (1918) - DJOUADJ Ahmed (1915) - DZAÏR Rabah (1918) - FAHEM Hocine (1917) - FAHRI Ali (1914) - FETCHI Amar (1917) - FOUCHET Marius (1918) - FOUADI Ammar (1914) - GABES Ali (1916) - GACEM Smaïl (1916) - GACI Saïd (1918) - GARROU Ali (1914) - GINESTE Alphonse (1917) - GIRARD Antoine (1915) - GROUI Slimane (1919) - GUÉLIL Mohamed (1918) - GUELLOU Ahmed (1914) - GUERAZEM Mohammed (1916) - GUERRACHE Slimane (1917) - HADDADI Ahmed (1917) - HAMMACHE Mohammed (1919) - HAMDANE Mohamed (1918) - HARTANI Rabah (1917) - HASSEN Manamani (1917) - HIRECHE Ali (1914) - JANIN Raymond (1917) - KAÏD Aomar (1918) - KEBAÏLI Ahmed (1917) - KEBIR Omar (1918) - KERRACHE Ahmed (1918) - KERRI Ali (1915) - KERRI Mohamed (1916) - KERRI Slimane (1918) - KHAÏR Ahmed (1918) - KHALDOUR Seghir (1919) - KHITSER Boudjema (1915) - KICHE Mohammed (1918) - KORICHE Smaïl (1916) - KOROGHLI Mouloud (1915) - KOULOUGHLI Kouider (1918) - KREMBE Ahmed (1918) - KRIME Mohammed (1918) - LADJOUTI Meziane (1915) - LADROUZ Mohammed (1916) - LAKHAM Mohamed (1917) - LALI Mohamed (1916) - LAMECHE Mohammed (1918) - LAMRAOUI Mohamed (1918) - LANGLADE Etienne (1919) - LANGLADE Gaston (1914) - LOUADI Ali (1917) - LOUBAR Rabah (1917) - MALAOUI Lakhdar (1917) - MAOUCHI Saïd (1918) - MATOUK Belkhir (1916) - MATOUK Fatha (1915) - MAUSOURI Slimane (1914) - MAZOUNI Messaoud (1914) - MEDDAH Saïd (1916) - MEDDOUR Saad (1918) - MEGHERBI Amar (1918) - MEGIEL Saïd (1915) - MEKHAZNI Belkacem (1918) - MEKKAOUI Ahmed (1918) - MÉNÉTRIER François (1918) - MERZOUK Ahmed (1915) - MEZAL Ahmed (1916) - MÉZAOUROU Ahmed (1915) - MEZIANE Mohammed (1915) - MEZIANI Saïd (1916) - MEZZOUK Mohamed (1915) - MILLOT Jean (1917) - MOHAMDI Amar (1915) - MOHAMED Djerai (1918) - MOHAMED Zobida (1917) - MOKDAD Saïd (1916) - MOHNINE Mostefa (1916) - MOKRANE Mansour (1914) - MOKRANI Amar (1916) - MURSIN Marcel (1915) - NACEF Mohamed (1917) - NEFNAF Rabah (1919) - NEGGACHE Mohammed (1916) - NOUAR Abdelkader (1918) - OLTRA Cayo (1915) - OUARED Ahmed (1918) - OULMANE Mohamed (1918) - OURCHEFOUN Ahmed (1918) - PASCHETTA Jean (1914) - PICARD Eugène (1915) - PRÉFOL Jacques (1915) - RAKHOUANE Rabah (1919) - RATNI Ali (1918) - ROIG Joseph (1916) - SAADA Rabah (1915) - SAHAB Addallah (1914) - SAÏM Aïssa (1916) - SHTALI Ahmed (1918) - SHTALI Aïssa (1918) - SEBA Ahmed (1916) - SEMMAR M'Enouer (1918) - SLATNI Mohamed (1918) - SOUCI Mohammed (1918) - TALBI Amar (1918) - TEUR Ahmed (1916) - TIGRE Mohamed (1916) - TIGRINE Amar (1916) - TOUATI Dahmane (1918) - TOUBAL Boudjema (1915) - TOUÏL Mohamed (1918) - TOUTAH Mohamed (1919) - TOUTAOUI Ameur (1918) - VACASSY Gaston (1914) - VILA Joseph (1915) - WEGSCHEIDER Charles (1915) - YGONNET Alfred (1918) - ZEBIDOUR Ali (1917) - ZEMIRI Lakhdar (1916) - ZIDOUR M'Ahmed (1914) - ZITOUNI Amar (1918) - ZITOUNI Khelil (1915) - ZOUGGAGHE Kaddour (1917) - ■ ■

Une pensée pour le couple GEX (Louis et Solange) portés disparus à BENI AMRAN le 17 juillet 1962. ■ ■

Il faut aussi se souvenir de la terrible embuscade dite de PALESTRO, mais en réalité très proche de BENI-AMRAN où une section de rappelés fut décimée.

Les faits :

L'embuscade de PALESTRO, ou embuscade de DJERRAH, est un engagement militaire qui a lieu le 18 mai 1956, durant la guerre d'Algérie, à proximité du village de DJERRAH dans la région de PALESTRO (aujourd'hui Lakhdaria) en Kabylie au cours duquel une section de 35 d'hommes de l'Armée de libération nationale (ALN), commandée par le lieutenant Ali KHODJA, tend une embuscade à une section de vingt-et-un hommes du 9<sup>e</sup> régiment d'infanterie colonial de l'Armée française, commandée par l'Aspirant Hervé, Yves, Marie, Jean ARTHUR (promu à titre posthume Sous-lieutenant).

Le guet apens se solde par l'anéantissement de presque toute la section française, un seul soldat ayant la vie sauve ; les pertes des rebelles sont inconnues.

Ce sont des rappelés, ouvriers et pères de famille. Les corps des soldats sont retrouvés mutilés. L'embuscade suscite une émotion considérable. L'article de presse ci-dessous relate les exactions dont eut à subir les blessés et les morts. Tout autre commentaire est superflu ; notre seule façon de rendre hommage aux victimes est de rappeler leurs noms :

■ ■ -Sous-lieutenant ARTHUR Hervé,  
 -Sergents CHORLIER Alain (*disparu*) et BIGOT Serge,  
 -Caporaux-chefs GALLEUX Michel et AUROUSSEAU Louis (*disparu*),  
 -Caporaux POITREAU Maurice et HECQUET Christian,

-“Marsoins” CARON Lucien, CARPENTIER Louis, CHICANDRE Jean, DAIGNEAUX Léon, DAMAS, DAVID-NILLET Jean, DESRUET Gilbert, DOBOEUF Pierre, DUFOUR Jean, FRANCOIS Lucien, GOUJEON Louis, NICOLAS Jean, SERREAU Raymond (*disparu*), VILLEMAUX Serge, ■ ■



Source photo : Paris-Match

Obsèques des victimes de PALESTRO, BENNI AMRAN.

**ALLO! VERIGOUD?**  
Nouveaux numéros d'appel :  
**489-78 et 489-79**

# L'ÉCHO D'ALGER

Le plus fort tirage de l'Algérie du Nord    Directeur général : M. de BÉARNY    28, rue de la Liberté  
— Trois éditions quotidiennes —    15 FRANCS.    Téléphone : 274-00 à 03

**Echo Sport...**  
Le GALLIA battu 4-1  
par le RED STAR  
**LE G.S. ORLÉANSVILLE**  
**CHAMPION D'ALGER**  
Nice champion de France

Tragique guet-apens à l'Est du Bou-Zegza

## 21 jeunes rappelés atrocément massacrés par la population d'un douar passé à la dissidence

Avant d'être capturés et torturés les malheureux s'étaient défendus jusqu'à la dernière cartouche  
Cinquante des assassins sont abattus et dix capturés au cours des opérations de poursuite menées contre les rebelles  
INFORMATION PAGE 4

Dans la banlieue de Philippeville

## 17 musulmans dont 6 femmes et 7 enfants assassinés par les rebelles

**Explosion  
d'une bombe  
au restaurant  
"Le Muguet" à Blida**  
1 mort, 3 blessés  
Bilan de l'opération  
de Sidi-Alli-Bou-Nab  
89 rebelles abattus  
En Grande Kabylie  
un douar  
et un gendarme blessés  
par des terroristes  
Une cellule terroriste  
soumise à L'Algérie  
dix-huit arrestations

Rendue difficile par l'absence

## UNE VASTE OPÉRATION DE CONTRÔLE à eu lieu samedi dans la région de REIBELL-CHELLALA

« ...Chargé d'identifier les victimes, le 20 mai à l'hôpital Maillot, j'ai dû examiner les dépouilles de ces malheureux en présence d'un médecin : ce que nous avons vu était tel que j'ai demandé par écrit un examen médico-légal pour déterminer les causes de la mort et si les mutilations avaient précédé ou suivi celle-ci. Je n'en ai jamais connu les résultats; je n'ai même jamais su, si cette autopsie avait bien été faite. J'en ai rappelé l'importance aux officiers généraux chargés de l'enquête sur un combat qui provoqua une tempête dans la presse et à propos duquel, le gouvernement fut interpellé au Parlement.

La gravité de ses constatations comme la douleur des familles m'ont fait un devoir de ne pas faire état de ces atrocités.

Quinze années ont passées : je ne crois plus avoir le droit de taire à quels adversaires s'est heurté le 11/9<sup>e</sup> R.I.C. au cours de son combat, deux semaines après son arrivée en Algérie. »

Pierre Poinsignon  
en 1956, lieutenant commandant  
la 6<sup>ème</sup> compagnie du 11/9<sup>e</sup> R.I.C.

Le 23 mai, la bande de KHODJA, repliée dans des grottes près de TIFRENE est accrochée par le 1<sup>er</sup> R.E.P. et le 20<sup>ème</sup> B.P.C. Dix-sept fellaghas sont tués.

## EPILOGUE

BENI-AMRANE = 23 621 habitants au recensement de 2008.



SYNTHESE réalisée, surtout grâce au site de Madame SEMPERE, et des liens ci-dessous :

<http://www.sempere.info/BeniAmran/page-60-beni%20amran.html#situation>  
<http://encyclopedie-afn.org/>  
[http://www.persee.fr/doc/geo\\_0003-4010\\_1898\\_num\\_7\\_31\\_18092](http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092)  
<http://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2014/01/11/28936026.html>  
<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/geo.php?lieu=Beni+Amrane+%28Alg%C3%A9rie%29>  
[http://afn.collections.free.fr/pages/23\\_petaim.html](http://afn.collections.free.fr/pages/23_petaim.html)  
[http://perso.netopi.fr/lkeller/palestro/souvenirs/ville\\_martyre/historia.htm](http://perso.netopi.fr/lkeller/palestro/souvenirs/ville_martyre/historia.htm)  
<https://lakhdaria10.wordpress.com/tag/beni-amrane/page/2/>  
<http://www.piedsnoirs-aujourd'hui.com/temoienlev.html>  
[http://www.algerie-ecole-1830-1962.com/temoignage/temoignage\\_3.pdf](http://www.algerie-ecole-1830-1962.com/temoignage/temoignage_3.pdf)

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO